Prix Associatif MACIF Centre Europe
AMR Franche-Comté
Mobilité durable et sûre 2015

Présentation

Thème :

La perte d'autonomie concerne de très nombreux concitoyens. Ce sujet est de grande actualité et touche de plus en plus de familles. L'âge, la maladie, l'accident peuvent entraîner la survenance à tout âge de la dépendance et ce depuis la naissance pour des enfants handicapés.

La mobilisation des citoyens est forte. Elle se manifeste sous des formes diverses allant du don au don de soi... Les dirigeants de Macif Centre Europe sont sensibles à cette thématique et croient que l'engagement citoyen de proximité est un élément important de l'ensemble des réponses à apporter pour contribuer au mieux-être des personnes concernées. La notion de mieux être est à considérer au sens le plus large. Partant de la problématique médicale, le mieux être est aussi une question sociétale. La place de la personne dans la société et la qualité des liens sociaux autour d'elle sont des dimensions incontournables.

En 2015, en Franche-Comté, nous souhaitons travailler cette problématique sous l'angle de l'accès à la mobilité. Quelles réponses citoyennes, de proximité pour contribuer à un quotidien qui fait sens pour les personnes en perte d'autonomie ?

Avec son agenda mutualiste, la Macif Centre Europe conduit une stratégie prioritaire en Franche-Comté, pour promouvoir une mobilité durable, sûre et accessible à tous.

Le prix vise à mettre en valeur une initiative emblématique basée sur **la citoyenneté, et ce, en matière de mobilité.** Notre approche de la mobilité est large. Il s'agit notamment :

- de l'accès pour tous à la mobilité,
- de la promotion de pratiques responsables, respectueuses de la vie et de la santé de tous sur la route,
- de montage innovant de projet pour faciliter l'accès de tous à l'écomobilité respectueuse de l'environnement et économe en énergie
- d'innovations sociales pour permettre des alternatives adaptées au service de personnes en perte d'autonomie,
- .....

Le prix vise à mettre en valeur une initiative emblématique basée sur **la citoyenneté, démarche collective qui prévoit un temps d'échange et de capitalisation des pratiques et**

concepts innovants entre tous les organismes concourants. Cette rencontre est prévue lors du mois de l'économie sociale en novembre 2015.

Eligibilité :

Sont éligibles des initiatives collectives portées par une personne morale de l'économie sociale. Pour être éligibles, les organisations de l'économie sociale candidates doivent réaliser tout ou partie de leur activité dans l'un des quatre départements de Franche-comté.

Les actions prises en considération peuvent épouser des champs d'actions très larges au travers desquels les questions de l'égalité d'accès, de l'égalité des droits, du dialogue civil auront progressé. Seront prises en considération de manière prioritaire les initiatives citoyennes portant sur la mobilité et offrant des alternatives originales.

Critères : Le lauréat aura mis en place une ou des initiatives remarquables tant par leur portée que par l'excellence de leurs modes de réalisation. La capacité du projet à être dupliqué est importante. Il s'agit de prendre en compte les résultats, la qualité de gestion mais aussi la gouvernance ou, autrement dit, la cohérence entre résultats et pratiques.

Montant global du ou des prix : 3 000 €

Date de lancement : 24 mars 2015

Dépôts des candidatures : Monsieur Joël GROSJEAN
Président régional
MACIF Centre Europe
34 avenue du Général Leclerc
68 100 Mulhouse
mail : jlong@macif.fr

Date de clôture de dépôt des candidatures : 30 septembre 2015 minuit.

Date de réunion du jury : Octobre 2015

Remise du prix et séminaire de partage de projets entre organismes concourants au concours : Novembre 2015 dans le cadre du mois de l'économie sociale.

Annexe : Fiche de dépôt de candidature.